

préposés au nom et au thème verbal. Mais d'autre part, l'emploi de verbes objectifs, l'expression à l'aide de suffixes agglutinés les uns aux autres, d'idées complexes réunies dans un même verbe, constituent la synthèse au plus haut degré. Je dirai donc, que les idiomes algonquins offrent le spectacle de la synthèse agissant avec une grande énergie, dans un milieu essentiellement analytique.

La distinction de l'animé et de l'inanimé, celle du pluriel inclusif et du pluriel exclusif, l'existence de verbes objectifs formés par dérivation, le dubitatif des noms et des verbes, le procédé flexionnel du Changement, le manque de cas autres qu'un locatif général, le Relatif direct et le Relatif indirect, l'expression d'idées complexes à l'aide de suffixes, la liberté dans la construction, la conjugabilité des diverses parties du discours, tous ces traits constituent un ensemble *sui generis* absolument différent des systèmes ouralo-altaïque, sémitique et aryen.

Je compte démontrer, au cours de la prochaine session, qu'au point de vue lexicologique, la différence n'est pas moins absolue.

*P. S.* — Au moment où il corrigeait les épreuves de cette *Esquisse grammaticale*, l'auteur a connu par une note de M. VINSON, l'existence d'une grammaire Cree-Chippeway dont la seconde édition a paru à Londres, en 1865; il a eu le regret de ne pas réussir à se procurer cet ouvrage, avant le tirage.